

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS PUBLISHING CO., LIMITED.

209 Poydras Street, New Orleans, La.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE MARIAGES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE FONT AU PRINCEPS, VOIR LES CHIFFRES LA SEULE PAGE

TEMPERATURE

Du 27 mai 1905.

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Rows for Du 27 mai 1905, Du 28 mai 1905, Du 29 mai 1905, Du 30 mai 1905.

SOMMAIRE.

- Le Porte-drapeau, conte. Comment un Troubadour de Saint-Moine. Tristesse! poésie. "In memoriam rocam," Louys. Les Vautours de Paris, Fenillette du Dimanche. (Suite.) Mondanités, chifon. L'actualité, etc., etc.

Dans le Détroit de Corée.

Une dépêche qui va certainement causer une certaine émotion et faire tourner plus que jamais les regards vers cet Extrême-Orient où les Russes et les Japonais ont engagé une effroyable partie, annonce que la flotte commandée par l'amiral Rojestvensky a été signalée au large des îles Tsushima, dans le détroit de Corée.

Ainsi les nombreux navires partis de la Baltique il y a quelques mois, après des incidents dont quelques-uns ont eu un grand retentissement et ont pris un caractère assez sérieux pour inquiéter les chanceleries, est arrivée sans encombre à courte distance du bat de son voyage, Vladivostok. Pour que l'amiral russe, après avoir quitté les côtes de l'Indo-Chine et gagné le Pacifique, à l'est de l'île de Formose, ait choisi la route la plus courte et la plus sûre, c'est à dire qu'il a séparé le Japon de la Corée, il faut qu'il ait décidé d'offrir aux débris de la flotte ennemie, car il est impossible de croire que les Japonais, à proximité de leurs bases d'opérations, disposant ainsi de toutes les ressources possibles, laissent l'escadre russe gagner Vladivostok sans lui barrer la voie. Il est donc probable que le canon va gronder dans la Mer du Japon; il y a grande chance de voir. Mais que l'amiral japonais Togo, dont l'inactivité récente n'est pas sans avoir causé quelque surprise, laisse Rojestvensky s'acheminer à Vladivostok dans l'attente, ou qu'il se place en travers de sa route, la guerre n'en est pas moins entrée dans une phase nouvelle.

Mors aux dents.

Un cheval attelé à une charrette que conduisait Steno Richards a pris le mors aux dents hier après-midi, à l'angle des rues Morgan et Seguin. Richards, jeté à terre, a été légèrement blessé au corps.

Visite présidentielle

Il est maintenant certain que le président Roosevelt séjournera à la Nouvelle-Orléans au cours du voyage qu'il entreprendra dans le sud l'automne prochain. Il vient de l'annoncer à un représentant de la Louisiane au Congrès, et des incidents imprévus et d'une gravité exceptionnelle pourraient seuls l'empêcher de mettre son projet à exécution.

M. Roosevelt sera reçu ici avec tous les égards que les citoyens doivent au premier magistrat du pays, et il pourra se rendre compte de ce qu'est véritablement l'hospitalité du Sud, dont d'ailleurs il a eu un avant-goût en maintes occasions. Le président Roosevelt passera ici en simple touriste, sa visite serait dépourvue de toute signification politique ou autre, que les Néo-Orléanais ne l'en fêteraient pas moins, mais ils se réjouiront d'autant plus que le voyage a un caractère officiel et qu'en l'entreprenant le président veut donner une preuve de l'intérêt qu'il porte aux progrès et à la prospérité du Sud. Il a d'ailleurs exposé clairement ses vues en louant au représentant louisianais les avantages qu'offre notre port et en exprimant l'opinion qu'il allait prendre une importance considérable par son trafic avec l'isthme de Panama.

Cette visite du président Roosevelt à la Nouvelle-Orléans vaudra, pour ainsi dire, couronner les énergiques efforts de ces dernières années pour placer la métropole du Sud au rang que sa situation lui assigne, est un événement heureux qui marquera une étape de la voie de développement et de progrès dans laquelle, d'ailleurs, notre communauté s'avance à pas de géant.

LE CHAPELET.

Entre Genevilliers et Adèle, un beau jour de mal. Le vent qui court gaiment sur la route droite et large soulève une poussière fine et jaune qu'il emmène sur les haies environnantes, amortissant ainsi le vert cru des feuilles.

En sortant de la ville, le quartier est composé de huttes de chiffonniers en planches ou plâtras, de mesures délaissées, d'appentis servant au tri des chiffons, alternant avec des constructions plus confortables, des remises et des bases-cours de marchands dont on aperçoit au loin les toitures de tuiles.

Mais c'est aujourd'hui jour de première communion. Bien qu'on ne soit guère dévot dans la gent chiffonnière, et qu'on donne même assez souvent des crocs-en-jambe à la morale, l'exemple du voisin, les conseils d'une parente "aidée" et qui "aie tient", les enfants eux-mêmes, causant entre eux à l'école, et passant du coq au coq dans l'attente d'une belle toilette de mariée ou d'un pantalon long; peut-être aussi le souvenir de ce qu'on a fait plus; le tout mélangé à un vague désir de noces et de bombances en pleine semaine—fruit rare et savoureux—a décidé la famille, et le père, ma foi, ne s'est pas trop fait tirer l'oreille. C'est pourquoi voyons-nous s'avancer un petit trot "en balade" une carriole à huit personnes traînée par un carcan étique et fourbu, qui n'en peut mais. A l'intérieur le grand frère manie

l'accordéon en virtuose, la grande sœur, une bouteille à la main, entonne d'une voix légèrement éraillée une romance populaire sentimentale et bête; la mère somnole étendue enarrant son dernier né, quant au père, il n'est pas loin de s'endormir aussi, engourdi par le vin et le chaleur.

Tout ce monde est juché sur des sacs de chiffons et de papiers, tandis que le beau-frère proche sa "légitime" que conduit fait choras et chante à plein gosier. —Mon chapelet! dit tout à coup une mignonne fillette en blanc—la communiane—qui, affalée, ou plutôt reléguée à peine visible au fond de la voiture, essaie de concilier songeuse et craintive, le monde idéal qu'on lui fait entrevoir, avec les exemples paternels qu'elle a sous les yeux. Mais au cri poussé les chants cessent, et le père que la vue de sa fille a subitement transformé, saute à terre, et de ses gros doigts noueux, ramassant le chapelet, délicatement, le lui passe autour du cou.

WEST END

Au programme de vaudeville inauguré ce soir à West End se trouvent les noms de Phil et Nettie Peters, deux comiques dont le succès a été, partout où ils ont joué, très grand dans une comédie musicale qui a pour titre "Down the Pike". Ils seront reçus ici avec enthousiasme.

Cole Frances Bower, une "chanteuse à la voix double," va faire sensation. Sa voix de contralto est d'un volume extraordinaire, et c'est son étendue qui lui a fait donner le surnom susdit. La direction a eu l'heureuse idée de retenir Leonard et La Vigne une semaine de plus; le public lui en saura gré. Elle a conservé aussi les ponies et les chiens de Schopp, dont les exercices sont de plus intéressants. Le Kinodrome donnera des vues nouvelles et artistement variées.

Avec le concert de l'orchestre Fischer le programme de West End est aussi complet qu'on puisse le désirer.



PHIL PETERS, à West End.



EQUIPE DES "COLOMBO BITTERS"

Qui se mesurera avec l'équipe des "Parker-Blake" dans une partie jouée le 3 juin prochain sur le terrain du Parc Commercial, au bénéfice du Fonds de Construction de l'Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Revue des Deux Mondes.

115, rue de l'Université, Paris.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 15 MAI 1905.

- I.—L'Isolé, troisième partie, par M. René Bazin, de l'Académie française. II.—Le travail dans la grande industrie—Le coton, par M. Charles Benoist. III.—Le Mouvement Ritualiste dans l'Eglise Anglicane.—III. Suite. La Persécution, par M. Paul Thureau-Dangin de l'Académie Française. IV.—La Conjuration de Catilina.—IV. Les Noces de décembre, par M. Gaston Boissier, de l'Académie Française. V.—Les Mômes Animales de l'Antienne Egypte, par M. le docteur Lortet. VI.—George Sand et sa fille, d'après leur correspondance inédite. VII.—Après le Deuil. Dernières (1855-1873), par M. Samuel Rochebiave. VIII.—L'Eglise et l'Etat en Belgique, par M. Calmon-Maison. IX.—Revue Littéraire.—A. Retour de Mme Récamier, par M. René Doumic. X.—Revue Etrangères. A propos du centenaire de la Mort de Schiller, par M. T. de Wyzewa. XI.—Chronique de la Quinzaine. Histoire Politique, par M. Francis Charmes. XII.—Bulletin Bibliographique.

VOL.

Hier matin entre deux et trois heures un voleur a pénétré dans le magasin d'épicerie de Mme Bertha Bell, à l'angle des rues Broad et Iberville, et en a emporté des cigaretttes d'une valeur de \$50.

LE CAMPMENT ANNUEL

DE LA

Garde Nationale de la Louisiane

Des officiers de l'état major de la garde nationale de la Louisiane se sont réunis hier sous la présidence du gouverneur Blanchard dans la salle de banquet de l'hôtel St Charles, pour choisir le site du campement annuel de la garde nationale de la Louisiane. M. M. Pearsal, de l'East Louisiana, George H. Smith, du Queen & Crescent, McDougal, de l'Illinois Central, et d'autres fonctionnaires de chemins de fer assisteront à la séance. M. M. Smith et Pearsal parlant en faveur de Covington, ont promis de fournir tous les trains supplémentaires entre la Nouvelle-Orléans et Covington, et entre Covington et le Camp situé à quatre milles de distance, sur le bord du Bogue Falls, que désirent les autorités militaires. A la suite d'une réunion tenue à Covington, la lettre suivante avait été adressée à M. le colonel Hughes de la Vergne, Peter Fabacher, Joseph Voeltje, le lieutenant-gouverneur J. Y. Sanders et le juge Fred D. King. Messieurs: A une réunion des citoyens de Covington tenue le 24 mai sous la présidence de l'honorable T. M. Burns, il a été adopté une résolution requérant que vous soyez avertis qu'un comité de citoyens se réunira auprès du gouverneur N. C. Blanchard, du général Fred Miles, commandant de la garde nationale de la Louisiane, et du colonel E. L. Powell, de l'armée des Etats-Unis, dans le but de les engager à choisir le voisinage de Covington pour le campement prochain. Tout appui de votre part sera très apprécié. Cette lettre était signée par M. M. Thomas M. Burns, juge de la cour

du vingt-sixième district: C. Z. Williams, maire de Covington; C. S. E. Babington, sénateur du deuxième district; Louisiana R. R.; Dr George E. Tolson; Jos. Delery, caissier de la Covington Bank and Trust Company; E. J. Frederick, conseiller municipal; M. C. Day, commissaire de police; J. S. Jones, président de la commission des écoles; Wm Sanford et W. H. Fussel, éditeur du "Covington News". Le colonel Powell, qui le gouvernement fédéral a nommé pour instruire la garde nationale de la Louisiane, a déclaré que le prochain campement serait plus important que tous ceux qui ont été tenus jus qu'ici. Le colonel J. W. Alexander et l'adjutant général Stafford ont recommandé Alexandrie pour le campement. Le colonel J. J. Thompson d'Opelousas, le major Gabe Fieul de Lac Charles et le major Stubbs de Monroe ont parlé en faveur de ces villes respectivement.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

Table listing ship names, destinations, and departure times for various ports including New York, Liverpool, and others.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John F. G. Evans. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75 274.—Branche de cette succession et à toutes autres personnes les héritiers d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les créances (s'il y en a) ou ce qu'on peut en avoir) pour lesquelles le compte peut être approuvé et homologué et les droits distribués conformément aux lois de la paroisse de la Cour, THOMAS J. CONNELL, greffier. Rock, Waite & Dicks, avocats. 25 mai—26 29—juin 3.

vient le perdre d'un mot, le démentir, indiquer sa piste aux magistrats, leur tracer la voie qu'il aurait à suivre. On l'arrêterait sur un signe. On le jeterait à Mazas et que répondrait-il quand on lui poserait des questions périlleuses? Que dirait cette Colette qui en avait long et qu'en ne manquait pas d'interroger? Elle le haïssait. Ne serait-elle pas la première à l'accuser? Des lors, à quoi bon résister? Peut-être il se défendrait victorieusement. Les preuves manqueraient contre lui; mais de ce scandale il sortirait déshonoré, ruiné peut-être. Si les juges l'acquittaient, le public le condamnerait et la réprobation universelle le suivrait partout. Il ne serait plus Clopin le guez, Clopin la Marande, mais Clopin l'assassin, Clopin le vendu. Il était pris. Il n'avait qu'à se soumettre. Ah! certes il aimait l'argent... Il se serait traîné à terre comme un reptile, il aurait fait les bassesses les plus avilissantes pour se acquiescer, mais ce pendant à cette heure où il songeait son frein, bête féroce en face d'autres fauves mieux armés que lui, il regrettrait sa mansuétude de Bois de la Mare, surtout en songeant aux victoires de Colette qu'on ce temps là il avait

soumise et domptée, la malheureuse! Oui, il regrettrait sa misère et sa galéité, son village où ses parents le saluaient d'un amical:—Bonjour Clopin! Et comme le comte de Rouvres en songeait aux millions de ses deux victimes, il se disait à la pensée de ses deux ou trois cent mille francs mal acquis:—C'est trop cher! Il fallait marcher cependant, marcher tesjourns, aller jusqu'au bout. La fatalité le pensait. A dix heures et demie précises, il frappait à la porte des bureaux de Révillac. Elle s'ouvrit. Il traversa dans une demi-obscurité les grandes salles des employés, celles où pénétrait le public, mal éclairées par deux becs de gaz à peine entr'ouverts et tout à coup, il se trouva dans le salon particulier de banquier, illuminé au contraire comme pour un jour de fête. Révillac et Bichat l'attendaient. Ils étaient seuls. Clopin les examina d'un regard oblique. Le comte qui l'avait reçu se taisait retiré. Le cabinet de Révillac était d'un aspect assez riant. Tentures et tableaux, sièges et meubles, éblouaient toute idée de sévérité dans le caractère du maître et dans ses habi-

tudes. Clopin cependant ne se sentait pas rassuré. Le visage des deux financiers avait je ne sais quoi de menaçant et de railleur qui l'inquiétait. Celui du patron surtout le glaçait. Son regard était froid comme l'acier. Ce fat Révillac qui prit la parole. Il demanda d'un ton bref:—M. Clopin?—Oui, monsieur.—Veuillez vous asseoir. Et aussitôt le banquier entra en matière. —Bichat m'a tout appris... Jusque là j'étais complètement étranger à cette affaire. Vous avez montré de réelles exigences, à ce qu'il paraît. Sont-elles justifiées? C'est ce que nous avons à apprécier. Révillac n'examina pas longtemps la question. Il déclara hardiment, tranchant comme une guillotine:—Non, elles ne sont pas justifiées. Vous n'avez pas des conditions à nous imposer... C'est à vous d'accepter les nôtres. Je vais vous dire ce qu'elles sont. Clopin était livide. Il se répétait:—Oui, vraiment, des millions seraient trop chers à ce prix. Révillac continua:—Mon cher, quand on a livré une bataille et qu'on l'a perdue,

le seul parti à prendre, c'est de capituler. Nous en savons assez pour vous faire tomber la tête. Réfléchissez un peu. A quoi ça nous servirait-il? En serions-nous plus riches? Quand on nous traînerait en cour d'assises, où serait notre bénéfice? Révillac déclara carrément:—Je suis un homme d'argent... Rien de plus. L'argent est tout pour moi... Mon métier est d'arracher des plumes à ceux qui en ont et non pas de faire condamner les gens, quelques infamies qu'ils aient commises. Je paie les braves qui m'aident... Je brise ceux qui me résistent... Je ne veux rien vous prendre. Le peu que vous avez ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête, mais pour un but que je me propose, il me faut une pièce avec laquelle je puisse aborder un grand seigneur cent fois plus riche que vous comme les bandits de grands chemins abordent les voyageurs imprudents en leur disant:—La bourse ou la vie!... Sais-je assez clair? Clopin balbutia un acquiescement presque inintelligible. Le banquier reprit:—Donnez-moi cette attestation et vous n'aurez rien à craindre... Je sais manœuvrer... Peut-être même j'aurais pas besoin d'aider de cet aveu... Et le signant, vous devenez mon associé et vous aurez une petite part dans l'affaire. Bichat vous l'a offerte.

Révillac répéta:—Je dis que petite, à mon gré... Mais ça vaudra toujours mieux pour vous que la perspective de ce qu'on appelle le regret ou d'une excursion à Cayenne d'où on revient peu et où il est rare qu'on se plaise. De plus je vais vous donner dès à présent, en échange de votre signature, la jolie somme de dix mille francs, pas un liard de plus... Bichat est un prodige et s'il allait plus loin, je le désavouerais... Mais, entendez-moi bien, c'est à prendre ou à laisser... —Et si je refuse?... —D'ici à quelques jours vous lirez dans les journaux de petites notes plus ou moins claires qui révéleront une affaire que vous supposez morte et qui n'est qu'en léthargie. Clopin tenta un dernier effort. —Ce que vous me demandez est une abomination, dit-il. On peut être un solébrat et tenir sa parole... En admettant que je me sois entendu avec M. de Rouvres, si je parlais, il aurait le droit de me cracher à la face... Révillac haussa les épaules. —M. de Rouvres est un homme d'esprit, dit-il. Il comprendra qu'il y a des moments où on ne peut pas se taire parce qu'on a le couteau sous la gorge... Vous êtes à un de ces moments là! Révillac vous!... Le misérable haletait, comme

s'il eût été à demi étranglé par la corde du bourreau. Le peur le tenait. Révillac et Bichat, avec leurs faces moqueuses, froidement impassibles, le faisaient trembler. Il s'étrist rageusement la fourche de sa barbe; il soufflait comme un phoque échoué sur grève. Il cherchait, comme le fauve tombé dans la fosse d'où il ne peut s'évader, une issue impossible et sentait qu'il n'en existait pas. —Soit, fit-il tout à coup, donnez-moi les dix mille francs et je signe, mais j'ai votre parole... —Oui. —Vous ne me dénoncerez pas. —Pourquoi faire? —J'aurai ma part dans votre bénéfice? —Fiez-vous en à nous. —Allons. Bichat poussa un papier devant lui et dicta la confession. Elle était complète. Clopin écrivit tout ce que les deux Auvignats exigeaient de lui. Il apposa sa signature, au bas du fatal papier et Révillac jeta devant lui, négligemment, d'un geste sec et dédaigneux, les dix mille francs qui étaient ses douze dents de Judas. Le lâche les ramassa d'une main tremblante, et, comme Révillac lui disait:—Vous pouvez vous retirer... il se disposa à sortir, la face décomposée, l'é-

chine courbée, écrasée sous sa honte, sentant qu'il n'y avait plus de salut pour lui et que sa vie et sa liberté étaient à la merci de ces deux hommes auxquels le hasard le livrait pieds et poings liés. Ah! s'il avait pu les tenir dans un coin de forêt, au bout du mauvais figot de cent sous avec lequel il avait tant braconné jadis! Quelle revanche! Mais dans cette forêt de Paris, c'étaient eux les braconniers tout puissants, hardis et adroits, les forts qui s'étaient frayé une voie, les dévorants qui mangeaient les autres! Il se sentait faible et petit devant eux. Révillac le rappela, comme il eût appelé son chien:—Clopin. —Monsieur! —Il faudra vous taire, mon garçon, ne conter votre aventure à personne... pas même à votre femme... Il paraît qu'elle a du galbe, la blonde... Vous savez, les femmes, ça garde difficilement un secret. Silence!... Autrement nous ne garantissons rien... Allez. L'ancien solébrat ne répondit que par un grognement. —Suffit!... Et il sortit sans que Révillac ou Bichat fissent un pas pour le reconduire. La suite à dimanche prochain.